



<http://ods-entreprises.fr/>

Voilà une brève présentation de pôle enquête, réalisé par des membres de l'observatoire, et qui reste un document de travail à compléter et amender par les utilisateurs de ce dossier

Historique

Avant la privatisation, France Télécom, comme toute administration d'Etat disposait de services de l'Inspection, au niveau local et national.

Les « inspections régionales » étaient rattachées aux Directions régionales. Y étaient affectés des inspecteurs principaux ou directeurs départementaux adjoints en fin de carrière, sans affectation à responsabilité.

Le niveau supérieur dit « administration centrale » était assuré par le Contrôle Général et le service de sécurité des Télécom où l'on retrouvait les ingénieurs généraux ou inspecteurs généraux qui y finissaient leur carrière.

Ces services enquêtaient en particulier en cas d'affaires disciplinaires.

De réorganisations en réorganisations, le pôle enquêtes a été créé, recrutant les anciens de l'Inspection, d'autres de l'audit interne, et des anciens policiers ou gendarmes, souvent en position de responsabilité. En 2005, la direction parisienne chapeautait quatre pôles provinciaux, compétents sur leur territoire, aux méthodes d'enquêtes différentes, très marquées par celle de leur responsable (ex : ex patron de la SRPJ)

Le développement de méthodes policières est certainement lié à une nouvelle problématique de sécurité, celle du développement de vols de portables dans les agences commerciales

Les missions d'un enquêteur :

- Conduire à la demande des décideur les enquêtes et missions demandées sur tous les faits de nature à porter atteinte aux intérêts financiers et moraux de l'entreprise, que l'origine soit interne à l'entreprise ou résulte du fait de tiers.
- Piloter les relations en interne nécessaires aux enquêtes et missions.
- Assurer les relations avec les autorités de police, de gendarmerie et de justice dans le cadre de ces enquêtes et missions.
- Rendre compte de ces enquêtes et missions, proposer les solutions et actions correctives nécessaires.
- Participer en interne et en externe à la communication et au soutien dans son domaine d'activité.

Les activités principales d'un enquêteur :

En matière d'organisation :

- Planifier, étudier et préparer les enquêtes et missions confiées

- Appréhender chaque enquête et mission dans sa globalité par une analyse préalable des textes de référence du domaine, par des observations faites ou recueillies, par interview du décideur afin de bien cibler les enjeux et les objectifs.

En matière d'investigation :

- Diriger les enquêtes confiées
- Décider de la méthodologie et procéder aux investigations de façon autonome.
- Recourir, si nécessaire, à la collaboration de services experts,
- Déterminer les personnes à rencontrer, effectuer les interviews et auditions utiles au bon aboutissement des enquêtes et missions,
- Fournir, à la demande des autorités de police, gendarmerie et justice les éléments de nature à faire aboutir ses enquêtes.

En matière d'analyse :

- Analyser, interpréter, vérifier les informations recueillies,
- Détecter les dysfonctionnement,
- Formuler des hypothèses,
- Etablir les faits et identifier les responsabilités.

En matière de procédures :

- Formaliser les résultats des investigations et analyses dans un rapport ou une note de synthèse et proposer des recommandations.
- Proposer les suites à donner aux enquêtes tant au point de vue interne à l'entreprise que judiciaire.
- Déclencher en accord avec le décideur l'action de l'autorité judiciaire.
- S'assurer en interne du bon déroulement des actions engagées à la suite des enquêtes et missions, notamment auprès du service des ressources humaines, du service juridique.
- Effectuer le suivi des procédures engagées au plan juridique.

Les compétences requises :

En matière de connaissances :

- Connaissance de l'entreprise, de son organisation et de son fonctionnement.
- Connaissance des règles de déontologie.
- Connaissance des méthodologies et techniques d'enquêtes.
- Connaissance des techniques d'entretien.
- Capacité rédactionnelle.
- Maîtrise des outils bureautiques.

En matière d'aptitudes et qualités :

- Sens aigu des responsabilités et des intérêts de l'entreprise.
- Goût pour les investigations.
- Savoir être autonome.
- Volonté de faire aboutir.
- Sens de la discrétion, du relationnel, de l'écoute.
- Rigueur et méthode,
- Esprit d'analyse,

- Grande disponibilité.

S'il est fait mention de la connaissance des règles de déontologie, il n'est pas précisé de quelle déontologie il s'agit : celle de France Télécom? Celle de la profession?
Aucune connaissance en droit n'est requise.

Organigramme 2013

M. Gervais Pellissier
Directeur Général Délégué

M. Pierre Bourgoïn
Directeur de l'Audit, Contrôle & Management des Risques Groupe

M. Serge Lahitte
Directeur du Contrôle Général

Mme Véronique Lecomte
**Contrôleur Général
Directrice des Enquêtes France**

M. Daniel Janssen
Responsable Pôle Enquête Nord Est/Ile de France

- M. Gérard Jehannin
Enquêteur
- M. Daniel Bonnet
Enquêteur
- M. Jean-Michel Caby
Enquêteur
- M. Jean-Denis Devins
Enquêteur
- M. Jean Denis Laude
Enquêteur
- M. Christian Maucarré
Enquêteur
- M. Michel Mouton
Enquêteur
- M. Christian Naumann
Enquêteur
- M. Daniel Squirawski
Enquêteur

M. Jean-Louis Charpentier
Responsable Pôle Enquête Grand Sud Est

- M. Claude Boyer
Enquêteur
- M. Pierre Folacci
Enquêteur
- Mme Michèle Gavat
Enqueteur
- M. Albert Bernard Levy
Enquêteur
- M. Jean-Louis Piegelin

- M. Daniel Sirach 
Enquêteur

M. Bruno Levêque 
Responsable Pôle Enquêtes Ouest Sud Ouest

- Mlle Sophie Met 
Enquêteur
- M. Jacques Benn 
Enquêteur
- M. Jean-Luc Taru 
Enquêteur